



Compte rendu provisoire

Quatre-vingt-dixième session, Genève, 2002

Première séance

Lundi 3 juin 2002, 17 h 45

Présidence de M. Funes de Rioja, Vice-président employeur
du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, et de M. J.-J. Elmiger

OUVERTURE DE LA SESSION

Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (*Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail*) — J'ai l'honneur et le plaisir de déclarer ouverte la 90^e session de la Conférence internationale du Travail.

L'article 25 du Règlement de la Conférence internationale du Travail indique, au premier paragraphe, que la Conférence est ouverte par le Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, assisté des autres membres du bureau du Conseil.

Etant donné que M. Tou, Président du Conseil d'administration, n'est pas en mesure d'assister à l'ouverture de la session aujourd'hui, nous avons suivi la procédure habituelle dans ce cas, à savoir qu'un des deux Vice-présidents du Conseil d'administration doit ouvrir la Conférence.

Mon collègue Vice-président travailleur, Lord Brett, avec qui j'ai parlé de cette question, a eu l'amabilité de me céder l'honneur d'ouvrir cette 90^e session de la Conférence internationale du Travail. Je tiens à remercier Lord Brett de m'avoir fait cet honneur, et je le remercie également de notre excellente collaboration dans nos travaux au bureau du Conseil d'administration.

Cela fait 27 ans que je participe à cette Conférence, et me trouver ici à cette tribune, même si c'est par hasard, me procure une grande satisfaction.

ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE

Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (*Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail*) — Conformément à l'ordre du jour, nous allons maintenant élire le Président de la Conférence. Je donne la parole à M. Eui-Yong Chung, Ambassadeur de la République de Corée, qui va s'exprimer au nom du groupe gouvernemental et proposer un candidat à la présidence de la Conférence.

Original anglais: M. CHUNG (*délégué gouvernemental, République de Corée*) — Au nom du groupe gouvernemental, j'ai l'honneur et le privilège de proposer la candidature de l'Ambassadeur Jean-Jacques Elmiger, Secrétaire d'Etat au Département fédéral de l'économie de la Confédération helvétique, à la présidence de la 90^e session de la Conférence internationale du Travail.

M. Elmiger a une grande expérience de la politique internationale en général, et des questions relatives

au travail, en particulier. Ses contributions à l'OCDE, aux Nations Unies, au Conseil économique et social, à l'UNESCO et, surtout à l'Organisation internationale du Travail ont été fort appréciées. Par ailleurs, il a participé activement aux négociations d'accords internationaux comme ceux de l'Association européenne de libre-échange. Il est en particulier un expert éminent dans le domaine du travail et entretient depuis longtemps une relation étroite avec l'OIT. Avant d'être nommé Chef des affaires internationales relatives au travail au Secrétariat d'Etat à l'économie de la Suisse, il a représenté, depuis 1986, le gouvernement de la Confédération helvétique à la Conférence internationale du Travail. Il a aussi été président de presque toutes les commissions importantes de l'Organisation internationale du Travail. Plus récemment, M. Jean-Jacques Elmiger a été élu Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail et a aussi présidé la dernière Réunion régionale européenne.

Vu son expérience, il est difficile d'imaginer un candidat plus qualifié pour présider cette 90^e session de la Conférence internationale du Travail. Sous sa conduite et avec ses compétences, je suis certain qu'il mènera à bonne fin cette Conférence.

Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (*Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail*) — Je donne maintenant la parole à M. Hoff afin qu'il présente la candidature du groupe des employeurs.

M. Hoff, semble-t-il, est absent, ce qui s'explique par le fait que c'était moi qui devais proposer le candidat du groupe des employeurs. Puis-je vous demander de considérer que la candidature proposée par le groupe gouvernemental est soutenue par le groupe des employeurs? Je donne maintenant la parole au porte-parole du groupe des travailleurs, Lord Brett, délégué des travailleurs du Royaume-Uni, qui va s'exprimer au nom du groupe des travailleurs.

Original anglais: Lord BRETT (*délégué des travailleurs, Royaume-Uni*) — J'allais justement proposer mon assistance et suggérer que, au nom du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs, j'étais en mesure d'appuyer avec joie cette candidature. Il me semble que ce serait un échange de bons procédés puisque, le porte-parole des employeurs dirigeant pour le moment la Conférence, il est juste que le porte-parole des travailleurs dirige les deux groupes de partenaires sociaux. C'est donc à un titre inhabituel que j'appuie la candidature proposée, et cela est d'autant plus inhabituel que pour la première fois je peux dire que la personne proposée est un bon ami.

C'est aussi la première fois que je peux dire, eu égard aux qualités des précédents candidats, que j'ai assisté à l'apprentissage du candidat que nous allons maintenant élire Président. J'ai pu apprécier directement ses qualités en tant que Président, sa capacité à diriger des réunions parfois très ardues du Conseil d'administration et, plus récemment, la manière dont il a pris en charge le Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation, qui a toujours été un groupe difficile. C'est donc avec fierté et affection que nous pouvons nous féliciter de le voir élu Président. C'est un bon ami de l'OIT, c'est un ami de la justice sociale, et c'est pourquoi les travailleurs soutiennent, au nom des deux groupes de partenaires sociaux, la candidature de Jean-Jacques Elmiger.

Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (*Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail*) — Je remercie Lord Brett d'appuyer cette candidature en son nom et au nom des employeurs. J'en suis ravi puisque nous partageons les valeurs de notre ami commun. La candidature de M. Jean-Jacques Elmiger, Secrétaire d'Etat au Département fédéral de l'économie de la Suisse, a été proposée et soutenue. En l'absence d'autres candidatures, je déclare M. Elmiger Président de la 90^e session de la Conférence internationale du Travail. Je le félicite très chaleureusement au nom des employeurs et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel.

(M. Elmiger, Secrétaire d'Etat au Département fédéral de l'économie de la Suisse, élu Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.)

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Le PRÉSIDENT — C'est avec fierté que j'accepte la désignation qui a été faite de ma personne. Je crois qu'en effet nombre d'entre vous me connaissent déjà et savent dans quel esprit de service j'ai essayé de me mettre à la disposition de cette institution. Je continuerai de le faire pendant les trois semaines de notre Conférence, soyez-en assurés.

J'aimerais adresser un remerciement particulier au porte-parole du groupe gouvernemental, Monsieur l'Ambassadeur de Corée, qui a proposé ma nomination, mais j'aimerais aussi remercier Madame Noteboom, de la délégation des Pays-Bas, pour tout le travail qui a été fait au sein du groupe de l'Europe occidentale. Je crois que nous avons montré, en préparant cette Conférence aux niveaux institutionnel et politique pour cette élection, que nous pouvons tous travailler ensemble d'une manière extrêmement constructive. C'est donc dans cet esprit que je dirigerai les travaux de notre Conférence et que j'y mettrai toute mon énergie.

Je vous remercie de la confiance que vous venez de m'accorder et j'espère que je la mériterai pleinement lorsque nous arriverons au terme de nos travaux en date du 20 juin 2002.

ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE

Le PRÉSIDENT — Le point suivant de notre ordre du jour est l'élection des Vice-présidents de la Conférence, conformément à l'article 25, paragra-

phe 2, du Règlement de la Conférence. J'invite le Greffier de la Conférence à nous donner lecture des désignations faites par les groupes.

Le GREFFIER de la CONFÉRENCE — Les candidatures aux postes de Vice-présidents de la Conférence sont les suivantes:

Groupe gouvernemental:

M. Hussain, Secrétaire d'Etat au travail, à la main-d'œuvre et aux Pakistanais émigrés (*Pakistan*)

Groupe des employeurs:

M. Arbesser Rastburg (*Autriche*)

Groupe des travailleurs:

M. Rampak (*Malaisie*)

Le PRÉSIDENT — S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que ces propositions sont adoptées.

(Les propositions sont adoptées.)

DÉSIGNATION DES BUREAUX DES GROUPES

Le PRÉSIDENT — Nous allons maintenant procéder à la désignation des bureaux des groupes. Je prie le Greffier de la Conférence de bien vouloir donner lecture des noms des personnes désignées par les différents groupes.

Le GREFFIER de la CONFÉRENCE — Les groupes ont choisi les membres de leur bureau comme suit :

Groupe gouvernemental:

Président: M. Chung (*République de Corée*)

Groupe des employeurs:

Président: M. Funes de Rioja (*Argentine*)

Vice-présidents: M. Suzuki (*Japon*)
M. de Arbeloa (*Venezuela*)
M. Lawson (*Canada*)
M. Hoff (*Norvège*)
M. Diack (*Côte d'Ivoire*)

Secrétaire: M. Peñalosa (*Organisation internationale des employeurs*)

Groupe des travailleurs:

Président: Lord Brett (*Royaume-Uni*)

Vice-présidents: M. Shmakov (*Fédération de Russie*)
M^{me} Anderson (*Mexique*)
M. Oshiomhole (*Nigéria*)
M^{me} Triana (*Colombie*)

Secrétaire: M. Cunniah (*Confédération internationale des syndicats libres*)

Les membres du bureau du groupe des travailleurs, outre le président et les vice-présidents, sont M. Zellhoefer (*Etats-Unis*), M^{me} Yacob (*Singapour*), M. Attigbe (*Bénin*), M. Ito (*Japon*), M^{me} de Vits (*Bel-*

CONSTITUTION ET COMPOSITION
DES COMMISSIONS DE LA CONFÉRENCE

Le PRÉSIDENT — Nous passons maintenant à la constitution des différentes commissions qui seront chargées d'examiner les questions dont la Conférence est saisie.

La Conférence souhaitera sans doute constituer les commissions suivantes: Commission de proposition, Commission des finances, Commission du Règlement, Commission des résolutions, Commission de l'application des normes, Commission de la promotion des coopératives, Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles, Commission de l'économie informelle.

S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que ces propositions sont adoptées.

(Les propositions sont adoptées.)

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE PROPOSITION

Le Président: Le Greffier de la Conférence va maintenant nous donner lecture des désignations faites par les groupes en ce qui concerne la composition de la Commission de proposition.

Le GREFFIER de la CONFÉRENCE — Les 28 membres gouvernementaux sont les membres titulaires du Conseil d'administration et viennent des pays suivants: Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chine, République de Corée, Croatie, Etats-Unis, Ethiopie, France, Ghana, Guatemala, Inde, République islamique d'Iran, Italie, Japon, Malaisie, Namibie, Pérou, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Slovaquie, Suisse, Tchad, Trinité-et-Tobago et Venezuela.

Les 14 membres employeurs sont les suivants: M. Boisson (France); M. Dahlan (Arabie saoudite); M. Funes de Rioja (Argentine); M^{me} Horvatic (Croatie); M. Lambert (Royaume-Uni); M. Lawson (Canada); M. Lima Godoy (Brésil); M. M'Kaissi (Tunisie); M. Noakes (Australie); M. Potter (Etats-Unis); M. Sanzouango (Cameroun); M^{me} Sasso-Mazzufferi (Italie); M. Suzuki (Japon); M. A. Tabani (Pakistan).

Enfin, les membres travailleurs sont les suivants: Lord Brett (Royaume-Uni); M. Rampak (Malaisie); M. Shmakov (Fédération de Russie); M^{me} Anderson (Mexique); M. Oshiomhole (Nigéria); M^{me} Triana (Colombie); M. Zellhoefer (Etats-Unis); M^{me} Yacob (Singapour); M. Attigbe (Bénin); M. Ito (Japon); M^{me} de Vits (Belgique); M. Miranda de Oliveira (Brésil); M^{me} Engelen-Kefer (Allemagne); M. Allini (Gabon).

Le PRÉSIDENT — S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que la composition de la Commission de proposition est adoptée.

(Les propositions sont adoptées.)

Les désignations faites par les groupes pour la composition provisoire des autres commissions seront distribuées dans la salle demain matin.

Le PRÉSIDENT — Nous sommes saisis d'une question concernant la suspension de certaines dispositions du Règlement de la Conférence visant à appliquer les recommandations faites par le Conseil d'administration à ses 282^e et 283^e sessions. Il s'agit du temps de parole en plénière, du rôle de la Commission de proposition, des modalités pour la discussion du rapport global et de l'utilisation du vote électronique par le collège électoral gouvernemental. Par ailleurs, le bureau de la Conférence estime qu'en attendant que l'amendement à l'article 9 a) du Règlement soit adopté par la Conférence, il serait sans doute utile de s'en tenir, en ce qui concerne les changements dans la composition des commissions, aux propositions des groupes plutôt que de faire approuver les changements chaque jour par la Commission de proposition.

Pour appliquer ces mesures, le Président et les trois Vice-présidents de la Conférence recommandent à l'unanimité, conformément à l'article 76 du Règlement:

- a) de fixer à 5 minutes le temps de parole en séance plénière pour la discussion du rapport du Directeur général et de suspendre à cet effet l'article 14, paragraphe 6, du Règlement;
- b) de déléguer à la Commission de proposition, en l'autorisant à le déléguer à son tour à son bureau, le pouvoir d'approuver les invitations ne prêtant pas à controverse adressées à des organisations internationales non gouvernementales afin qu'elles soient représentées dans les commissions de la Conférence, et de suspendre à cette fin l'application de l'article 4, paragraphe 2, et de l'article 56 du Règlement;
- c) que la Conférence décide, en ce qui concerne la discussion du rapport global, que le nombre d'interventions de chaque orateur en séance plénière ne soit pas limité, mais qu'au sein de chaque délégation gouvernementale les interventions soient faites soit par le ministre, soit par le délégué gouvernemental, et qu'à cette fin l'application de l'article 12, paragraphe 3, du Règlement soit suspendue; que la Conférence décide aussi de ne pas appliquer à cette discussion les dispositions relatives à la durée des interventions et de suspendre à cette fin l'application de l'article 14, paragraphe 6, du Règlement; que la Conférence décide de ne pas appliquer à la discussion du rapport global, dans la mesure nécessaire, les dispositions de l'article 14, paragraphe 2, du Règlement relatives à l'ordre dans lequel la parole est accordée aux intervenants;
- d) que la Conférence décide que le collège électoral gouvernemental soit autorisé à procéder à l'élection des membres du Conseil d'administration pour la période 2002-2005 par des moyens électroniques, et qu'à cette fin l'application de l'article 52, paragraphes 2 et 3, du Règlement soit suspendue;
- e) que la Conférence décide que les changements dans la composition initiale des commissions soient faits chaque jour sur la base des propositions des trois groupes, reçues au secrétariat avant 18 heures, et qu'à cette fin l'application de l'article 9 a) du Règlement soit suspendue.

Conformément à l'article 76 du Règlement, ces suspensions ne prendront effet qu'après avoir été approuvées par la Conférence à sa prochaine séance plénière qui se tiendra demain matin à 10 heures dans cette salle.

(La séance est levée à 18 h 20.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Première séance:</i>	
Ouverture de la session	1
<i>Orateur: M. Funes de Rioja (Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail)</i>	
Election du Président de la Conférence	1
<i>Orateurs: M. Chung, M. Funes de Rioja, Lord Brett</i>	
Discours du Président	2
Election des Vice-présidents de la Conférence	2
Désignation des bureaux des groupes	2
Constitution et composition des commissions de la Conférence	3
Composition de la Commission de proposition	3
Suspension de certaines dispositions du Règlement de la Conférence	3